

The logo of the French Socialist Party (PS), consisting of the letters 'PS' in a bold, red, sans-serif font.

Paris, le 31 mars 2010

Communiqué

Sandrine MAZETIER,
Secrétaire Nationale à l'Immigration

Droit de vote des résidents étrangers aux élections locales : le Parti Socialiste déplore le blocus de la droite

L'Assemblée Nationale s'est prononcée mardi 30 mars contre la proposition de loi sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections locales.

Le matin même, Le collectif Votation Citoyenne, avec d'autres associations (CRAN, France Terre d'Asile...) avaient tenu une conférence de presse afin d'appeler l'ensemble des parlementaires à soutenir et voter cette proposition de loi socialiste.

Annoncée par Martine Aubry le 12 janvier dernier à l'occasion de ses vœux à la presse, et déposée par les députés socialistes dès le 14, cette proposition de loi a été l'occasion de voir cette question du droit de vote des étrangers aux élections locales débattue et soutenue par l'ensemble des députés de gauche.

Les étrangers, qui vivent aujourd'hui en France sont souvent ici depuis longtemps. Ils participent à la vie de la cité et contribuent à ses activités. Ils contribuent à la vie sociale et économique de notre pays et doivent se voir aujourd'hui reconnaître de participer à la vie démocratique.

Après que le Président de la République et plusieurs membres de son gouvernement s'y soient déclarés favorables, les députés de la majorité se seraient honorés à laisser les Français voter librement cette proposition de loi constitutionnelle lors d'un referendum consécutif à cette procédure.

Le Parti Socialiste déplore l'attitude partisane de ceux qui se sont affichés un temps pour cette avancée démocratique mais se rétractent et imposent ce choix à leurs élus.